

Les noms de lieux indigènes à Saint-Vincent : entre traces et effacements

PAULA PRESCOD (UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE, FRANCE)

Résumé

L'acte de nommer un lieu ne peut être considéré comme un acte éminemment neutre. Il est intrinsèquement lié aux questions de possession et d'identification mais aussi aux dynamiques de pouvoir et de contrôle sur un territoire. Les toponymes sont souvent le témoignage de la manière dont ces aspects ont évolué au cours de l'histoire. Ils peuvent aussi laisser les traces de l'entremêlement des cultures, des langues et des préoccupations de ceux qui ont habité les lieux. Ils nous donnent envie, enfin, de creuser l'histoire pour mieux saisir ces dynamiques de contacts. Dans cet article, nous focalisons notre attention sur les noms de lieux indigènes qui tapissent la carte de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, nation plurielle comptant plus de 30 îles et cayes situées au sud de l'archipel des Caraïbes. Cette étude cherchera à démontrer que l'effort concerté des Européens pour effacer l'indigénéité de la quasi-totalité du territoire a eu pour effet de réduire de façon significative le nombre de toponymes indigènes même si certains perdurent dans le paysage topographique vincentien. La nature hybride et la cohabitation des toponymes indigènes et exogènes témoignent de l'entremêlement issu de la cohabitation sur le territoire des forces carib, françaises et anglaises à partir du dix-septième siècle.

Mots clés : toponymes, entremêlement, indigénéité, traces, effacements, hybrides

Introduction

Les noms des lieux sont le miroir des langues parlées sur un territoire donné et des peuples qui l'ont habité. Il serait inimaginable de donner à un lieu un nom que l'on n'aurait jamais dit ou entendu. En d'autres termes, le nom d'un lieu peut difficilement être un mot insignifiant, voire inexistant, qui refléterait la consonance ou l'orthographe d'une langue non connue par l'individu qui désignerait le lieu. Cela ne revient pas à dire que la créativité est totalement absente de l'acte de dénommer un lieu. En règle générale, le nom choisi pour désigner un lieu évoque nécessairement quelque chose pour l'individu qui dénomme. Notre posture rejoint celle de Rostaing qui affirme que « tout nom de lieu a une signification mais cette signification a pu, pour diverses raisons, n'être plus perceptible pour les habitants » (13). Nombreux sont les cas de toponymes qui ne font pas partie du répertoire verbal des individus qui les ont toujours habités. Les habitants de Paris, de

Berlin ou de Tokyo ne discernent pas le sens de ces toponymes par leur simple forme. En définitive, qu'il soit motivé ou non, un toponyme, tout comme tout autre nom propre relevant plus largement de l'onomastique, a une plus grande valeur référentielle qu'il n'a de force définitoire. On ne peut attribuer une définition lexicale à un nom de lieu ou à un anthroponyme comme on pourrait en proposer une à un nom dit commun. Pour reprendre la formule de Kleiber (« Noms propres »), à la différence d'un nom commun, un nom propre désignant une ville ou une personne ne comporte aucune dimension d'ordre sortal ni descriptif. [1] Ainsi, les toponymes Paris, New York ou encore Bielefeld ne comportent pas d'information permettant d'identifier des sortes de ville quoiqu'ils soient des entités individuelles ou particulières appartenant à la catégorie de ville (Kleiber, « Noms propres » 42).

Quant à la question de qui dénomme ou, encore, celle de quel nom persiste – si celui-ci est en concurrence avec d'autres noms – plusieurs facteurs peuvent entrer en ligne de compte. En

s'interrogeant sur le lien entre les noms de lieux et les noms de personnes, Dauzet est d'avis que « ville ou village tire souvent son appellation du nom de son fondateur ou du possesseur du domaine autour duquel une agglomération s'est formée plus tard » (Dauzat 5). Force est de constater que le nom d'un lieu peut être lié à bien d'autres origines et réalités que celles évoquées par Dauzet. Il peut commémorer un évènement ou un groupe de personnes et non uniquement un individu qui s'en serait approprié. Il peut désigner ou décrire ce que l'on y trouve ou encore la topographie du lieu. Combien de toponymes indiquent la caractéristique naturelle du lieu liée au relief (comme plateau, plaine, colline, vallée, mont et montagne), aux cours d'eau (comme rivière, fleuve, ruisseau, étang et source) ou à l'aménagement dont le lieu a bénéficié (comme parc, port et canal) ? Enfin, le toponyme est aussi susceptible de se transformer au cours de l'histoire du territoire nommé, en fonction des mœurs des habitants qui le peuplent et des activités auxquelles se prête le lieu.

L'acte dénominatif peut être, nous l'aurons compris, aussi immotivé qu'il peut être motivé. Il peut être intimement lié à un double acte identitaire. En effet, conférer un nom à un lieu c'est lui donner une identité. C'est poser son existence. Certes, le lieu peut avoir déjà été nommé, mais celui qui renomme en rejetant sans scrupule le nom précédemment désigné et, de ce fait, l'identité déjà investie dans ce toponyme déploie un fort degré d'appropriation du lieu. Ainsi, dénommer ou, plus précisément, renommer une entité reviendrait à poser une empreinte sur l'entité nommée. S'agissant d'un lieu, l'on peut considérer que celui qui nomme une localité matérialise la possession, ou du moins, son appropriation de ladite localité, pour emprunter le positionnement théorique de Dugas. Pour ce chercheur, celui qui dénomme un lieu « exerce une action à connotation démiurgique sans commune mesure avec la simple possession physique d'un bien, car il se projette en partie dans l'objet de sa dénomination » (Dugas 239). Laissons dire Dugas.

L'appropriation, en son essence même de faire sien, trouve son expression la plus complète dans la dénomination de l'espace par le Non-Autochtone, car niant la plupart du temps la nature particulière de l'entité dénommée, il lui impose véritablement sa propre vision du monde, à l'inverse de l'Autochtone qui demeure très respectueux de la matière même de l'univers qu'il tente de cerner et non dans laquelle il s'efforce de se discerner. (246-247)

Dans cet article, il sera question de la dénomination des localités du territoire connu aujourd'hui sous le nom de Saint-Vincent, autrefois dénommé louloumain par les peuples indigènes (Breton, *Dictionnaire* 413). Nous privilégions une approche qui convoque la notion d'entremêlement. Cette approche permet de mettre à jour l'existence croisée et la cohabitation quoique celles-ci soient marquées par de fortes tensions entre les peuples indigènes et exogènes habitant Saint-Vincent. L'analyse portera également sur les Grenadines, associées à Saint-Vincent depuis la seconde moitié du dix-huitième siècle. Nous posons l'hypothèse que la toponymie actuelle du territoire révèle non la simple juxtaposition des noms exogènes et indigènes mais aussi l'interconnexion et l'entremêlement des peuples qui s'y installèrent. Elle permet également d'appréhender les confrontations plus ou moins hostiles caractérisant les forces politiques en présence à l'ère de la conquête européenne. Le terme d'indigène renvoie aux groupes d'individus qui peuplèrent Saint-Vincent avant l'arrivée des Européens. Nous nous intéressons aux traces de ces interconnexions et cohabitations. Comment expliquer que tel nom de lieu indigène ait survécu et tel autre ait été supplanté par des toponymes exogènes pour finalement disparaître des cartes et de la mémoire collective ? Nous posons également par hypothèse que les noms de lieux non reconnus comme étant européens doivent leur origine à ces groupes précolombiens mais nous nous gardons de nous avancer sur l'origine linguistique de ces toponymes que nous qualifions d'indigènes. Sont-ils carib, arawak ou un mélange des deux ? [2] Pour apporter des

éléments de réponses à ces questions, nous traiterons en premier lieu l'histoire croisée des Carib et des Européens. Cette discussion préalable permettra de rappeler les événements qui ont concouru au relatif effacement de l'indigénité à Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Ensuite, nous nous focaliserons sur la transformation de la toponymie vincentienne en lien avec la rivalité pour le contrôle du territoire. Enfin, avant de conclure, nous examinerons dans quelle mesure les formes structurelles des toponymes actuels reflètent les imbrications caribo-européennes.

1. Histoire entremêlée des Carib et des Européens sur Saint-Vincent

Les îles de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, tout comme la quasi-totalité des îles d'Amérique, furent peuplées par des groupes d'individus de langues arawak et carib plusieurs décennies avant les explorations européennes qui débutèrent à la fin du quinzième siècle. Nous n'avons malheureusement pas de témoignages de ce que les natifs des îles pensaient des premiers Européens débarqués sur leurs territoires. En effet, la parole de l'indigène n'a pas fait l'objet de recueils à l'instar de ce que nous pouvons en trouver dans les récits de voyages laissés par des Européens. De ce fait, nous trouvons aujourd'hui pléthore d'écrits narrants les premiers contacts de ces deux mondes à travers le filtre européen et ce que pensait l'Européen des premiers peuples des Amériques mais pas l'inverse.

À la fin dudit siècle, Saint-Vincent-et-les-Grenadines n'existaient pas encore comme une entité politique. Les îles des Grenadines, en l'occurrence Bequia, Mustique, Canouan, Mayreau, Union Island, Balliceaux et Tobago Cays, furent associées à Saint-Vincent à partir de 1763 avec la signature du Traité de paix. L'île principale de Saint-Vincent, quant à elle, n'attira pas autant d'explorateurs ou de visiteurs que d'autres îles dont la topographie facilita l'accès aux Européens et leur subséquente domination sur les indigènes. Tout comme sur l'île de la Dominique qui présente une topographie similaire à celle de Saint-Vincent de par son intérieur dense et montagneux, il y avait une

forte présence carib sur Saint-Vincent. [3] La quiétude des Carib se trouvant très impactée sur les autres îles, ce peuple fit de Saint-Vincent l'un des derniers bastions de la résistance contre les Européens. Contrairement à ce que l'on pourrait lire sur la découverte putative de Saint-Vincent par Christophe Colombe le 22 janvier 1498 (Shephard 1 ; Duncan 1), les Espagnols ne firent jamais de l'île un réel point d'amarrage. Il est toutefois curieux de constater qu'aujourd'hui encore un cap situé au nord-est de l'île de Saint-Vincent porte le nom de Point Espagnol.

Une des premières mentions d'une variante du nom de Saint-Vincent parut au début du seizième siècle. Une ordonnance royale du 3 juin 1511 autorisa tout Espagnol à faire la guerre aux Carib des îles, y compris de Saint-Vincent, et à les prendre en esclaves sans obligation aucune d'en payer des compensations (Cárdenas 61). Dans ce document, on trouve le nom de l'île, ou l'insulonyme, de San Vicente. D'après Sauer (193) il s'agirait de la toute première désignation de l'île. L'insulonyme n'aurait pas été précédemment enregistré. Si cette hypothèse est confirmée, l'île serait donc dénommée d'abord par les Espagnols alors que Saint-Vincent et Saint Vincent ne seraient respectivement que les traductions française et anglaise de San Vicente.

Nous verrons plus tard dans cette étude que les traces laissées par les Espagnols sur la toponymie vincentienne sont quasi-inexistantes. Il en va de même pour l'influence linguistique plus généralement. Parfois, les empreintes témoignant d'un contact linguistique pourraient sembler latentes sur le plan contemporain. Comme l'affirme Sandnes à propos de l'onomastique et des contacts linguistiques dans le contexte de l'Écosse, souvent les noms de lieux sont les vestiges les plus visibles ou bien le seul héritage d'une langue disparue (Sandnes 542). À titre d'exemple, Sandnes souligne que les quelques 300 toponymes en Écosse exhibant le morphème générique *Pit-* – qui signifie 'une parcelle de terre' et que l'on trouve encore aujourd'hui dans des noms de lieux en Écosse – sont les vestiges les plus tangibles de l'héritage linguistique de la tribu des Pictes.

Pour revenir au contexte de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, nous pouvons difficilement

soutenir l'existence de termes génériques provenant de l'espagnol. Par ailleurs, Point Espagnol n'est attesté dans sa version espagnole sur aucune carte. Et bien que l'on puisse démontrer que Tobago Cays, une des îles des Grenadines, dérive phonologiquement de tobacco, [4] il n'y a pas à proprement parler de morphèmes productifs espagnols provenant d'un passé lointain qui soit en usage sur le paysage toponymique de Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Le toponyme de Campobello qui désigne une localité côtière septentrionale, semble être une addition récente : elle figure pour la première fois sur une carte de 1903 qui fait état du nombre d'habitants déplacés des villages au nord du volcan actif, La Soufrière, à la suite de l'explosion de 1902 (Anderson et al.).

Le nom indigène de Saint-Vincent semble avoir été reconnu par bon nombre d'Européens. Dans son *Itinerario*, Monseigneur Alessandro Geraldini qui fut évêque de Saint-Domingue fit mention de « Sancti Vincentij ante Irumania » (198). L'insulonyme de Irumania est très proche de celui que nous trouvons chez Breton plus d'un siècle plus tard. En effet, dans son dictionnaire *Caraïbe-François* publié en 1665, Breton qualifia l'insulonyme de louloumain de carib. Pour notre part, et compte tenu de la réserve que nous avons formulée dans l'introduction, nous préférons parler de toponyme indigène. Sur la carte des îles caribéennes élaborée par Jalil Sued-Badillo figurent des toponymes indigènes qu'il qualifie de taino, langue d'un peuple aujourd'hui disparu. Il est probable que ces toponymes aient subi des transformations au fil du temps notamment au moment où ils furent répertoriés. On peut encore reconnaître une similarité phonologique entre Jamaica et Xamayca, et entre Haïti et Aïtchi. [5] Sur la carte de Sued-Badillo, Bequia porte le nom de Becuya et Saint-Vincent celui de Yarumai Yaramaqui. La ressemblance phonologique entre Yarumai, louloumain et Yurumein – ce dernier suivant l'orthographe contemporaine – n'est plus à démontrer.

La défense menée par les Carib vincentiens eut pour conséquence que l'île fut reconnue comme « la République carib ». Dans l'œuvre de Pelleprat, nous apprenons que « Quelques-uns de nos Pères ont aussi passé à l'Isle de S. Vincent,

habitée par les seuls Caraïbes, au nombre de neuf à dix mille, divisez en plusieurs villages commandez par des Capitaines particuliers » (70). Nous remarquons dans l'ensemble de l'œuvre de Pelleprat que référence est faite aux Grenadins (87) et à S. Vincent (ou Saint Vincent), c'est-à-dire, à la traduction française du nom que les Espagnols avaient donné à l'île pour honorer Vicente, prêtre de Saragoza. Pourtant, à en croire Breton qui publia son dictionnaire en 1665, dix ans après la publication de Pelleprat, l'île fut encore appelée louloumain par les Carib à cette même époque. Nous pourrions avancer deux hypothèses pour tenter d'expliquer ce changement de toponyme. L'on peut supposer que les Européens se gardèrent de faire l'effort de produire un toponyme ayant une sonorité éloignée de leurs habitudes phoniques estimant qu'il était bien plus aisé de produire le nom européen. Ou bien, refuser le toponyme des Carib était pour les Européens le moyen d'asseoir leur pouvoir sur les autochtones, de signaler leur supériorité sur eux et, par là de nier la place, voire l'existence, des Carib. Que l'on privilégie l'une ou l'autre hypothèse, force est de constater que les deux cas démontrent bien un manque de respect envers les Carib. Cette analyse souscrit au développement de Puzey qui estime que dénommer un lieu ou encore remplacer un toponyme peut survenir lorsqu'un groupe veut asseoir son pouvoir ou affirmer sa possession du lieu. (169). Ce constat fait écho à la thèse de Derrida selon laquelle « [l]a maîtrise, ... , commence par le pouvoir de nommer, d'imposer et de légitimer les appellations » (68). Derrida soutient ces propos dans son analyse sur la manière dont on légifère sur les statuts des cultures et des langues en contexte post-colonial et sur le rapport que nous entretenons avec ces cultures et ces langues. En matière de désignation de lieux, on peut se demander si dénommer en faisant appel à la langue de l'autre procure à celui qui dénomme une satisfaction plus importante ou bien un sens de pouvoir plus important sur l'entité nommée. Et cette désignation dans la langue de l'autre impacte-t-elle sur la légitimité de l'appellation même ?

Plusieurs événements ont résulté en l'effacement de l'indigénité à Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Nous renvoyons les lecteurs aux

travaux de Shephard ; Duncan ; Kirby et Martin ; Hulme ; Christopher Taylor ; Murphy ; parmi d'autres, qui étudient en détail ces événements historiques que nous ne pourrions traiter dans le présent volume compte-tenu de sa visée. Ce que nous pouvons rappeler pour la présente étude c'est que les Carib réussirent en 1660 à négocier pour obtenir l'usufruit quasi-exclusif de la Dominique et de Saint-Vincent, les Européens ayant été las de leur incapacité à exploiter les ressources de tous les territoires où ils voulurent s'installer sans la résistance des Carib. Le 31 mars 1660, en présence de Monsieur Houël, alors gouverneur de la Guadeloupe, 15 représentants de la nation carib signèrent un traité fixant les termes de l'installation des Carib sur les deux territoires dits neutres que furent la Dominique et Saint-Vincent (Du Tertre). En contrepartie, pour assurer la paix avec les Carib, les Français et les Anglais s'engagèrent à ne pas habiter ces deux îles. Cet accord était de pure forme car les Français et les Anglais étaient encore présents sur l'île au milieu du dix-huitième siècle, comme peut en témoigner l'urgence d'établir un traité anglo-français en 1770 délimitant les terres des Carib au nord de l'île (Dessalles 28).

Nous savons, par ailleurs, que durant les dix-septième et dix-huitième siècles, aucune de ces trois nations signataires du traité n'en respectèrent les termes. Tel que ce traité se présentait, il cherchait à confiner les Carib à des territoires isolés, comme le remarque Newton (15). Mais les chefs des Carib ne se laissèrent pas impressionner par les Européens. Au contraire, ils continuèrent à circuler à leur gré dans l'archipel des Caraïbes (Murphy 21). Les Anglais et les Français poursuivirent leur rivalité pour Saint-Vincent et, en 1763, l'île fut cédée à l'Angleterre par le Traité de Paris à l'issue de la Guerre de Sept Ans entre la Grande-Bretagne et la France. Les forces conjuguées des Africains non asservis et des Carib résistèrent ouvertement la domination européenne. Le conflit Anglo-Carib de 1772-1773 eut pour effet de rendre les Anglais vulnérables face aux Carib. En effet, les Anglais durent se rendre à l'évidence que les Carib et les « Black Carib » – selon leur terminologie et ayant été persuadés que les ennemis de leur nation furent les Africains rescapés des négriers survenus au

cours du dix-septième siècle – furent une force militaire à ne pas sous-estimer. Le second conflit anglo-carib de 1795-1796 fragilisa toutefois les forces des indigènes particulièrement en raison de l'assassinat de plusieurs de leurs chefs.

C'est à partir de la seconde moitié du dix-huitième siècle que les Anglais commencèrent à acquérir les terres carib. Une fois que l'île fut cédée à la Grande-Bretagne, la machine des ventes de parcelles se mit en marche. A partir de 1763, il revint à John Byres, géomètre britannique, de mener à bien le levé de terrain en vue de ces ventes aux enchères en Grande-Bretagne. Des parcelles furent même octroyées à des individus que les Anglais estimèrent méritants. C'est ainsi que le Général Moncton se vit octroyer 4.000 hectares de terrain sur la côte est de l'île qu'il n'occupa guère (Spinelli 53). La vente aux enchères attira beaucoup de spéculateurs qui n'eurent aucunement envie de s'installer dans la colonie sinon de revendre les parcelles à des prix plus élevés. L'année 1763 marqua un tournant sur le paysage toponomastique vincentien. Les points de repère autrement dénommés avant la domination des Européens prirent des consonances anglaise et française. Toutefois, même s'ils étaient moindres, relativement aux noms de lieux indigènes, quelques toponymes à consonance française perdurèrent bel et bien jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. La présence clandestine des Français sur les côtes ouest et sud-ouest de Saint-Vincent explique cet état de fait. Dans la section 2, nous verrons que la toponymie de Saint-Vincent, naguère à consonance carib, prit des sonorités anglaises.

2. Noms de lieux indigènes

En raison de l'inaccessibilité de Saint-Vincent, nous devons attendre le dix-huitième siècle pour avoir des données toponymiques de l'île. L'atlas précurseur du cartographe néerlandais, Joan Blaeus, de 1665 n'eut d'autre fin que de donner les insulonymes de l'archipel caribéen. [6] En définitive, Blaeus proposa quelques noms pour les plus grandes îles de Jamaïque, Cuba, P^o Rico (Porto Rico) et Espanola (Hispaniola). L'île de Saint-Vincent y fut enregistrée comme S. Vincent tandis

que les Grenadines furent désignées comme Granadillos (Blaeus) ou Grenadines (Bonne et Desmarest). La première carte détaillée publiée de l'île de Saint-Vincent est celle de Jacques-Nicolas Bellin, qui date de 1764 (Bellin). Le Tableau 1 recueille tous les toponymes figurant sur la carte à cette date. Nous commenterons plus en détail ces toponymes après le Tableau 2 qui présente uniquement les toponymes indigènes figurant sur la carte de John Byres en les rapprochant de ceux de Bellin.

Par toponymes hybrides nous entendons les noms qui associent, sur la carte de Bellin, soit le déterminant défini français 'le' en première position suivi d'un nom spécifique indigène (p. ex. le Rabaqua), soit un nom générique français comme 'port' en première position suivi du nom spécifique indigène (Port Ouriguira) ou suivi de l'article partitif français 'de' et le nom spécifique indigène (Port de Cariacoua).

Toponymes indigènes	Toponymes européens	Toponymes hybrides
Bayayara	Mont à Gareau	Pointe de Larequay
Camaraly	Pointe Espagnole	Pointe Ouriguira
Cannonery	Roche Percée	Port de Boucama
Magniocani	Vivert	Port de Cariacoua
Matacaligua	le Cayonet	Port de Toilirocou
Maymaouly	le Grand Sable	Port de Layou
Niabou	la Soufriere	le Ouarouarou
Ouassigany		le Rabaqua
Ouchelabou		le Ribicy
Ouya		

Tableau 1 : Toponymes figurant sur la carte de Jacques-Nicolas Bellin en 1764

Toponyme indigène ou hybride	
Carte de Bellin, 1764	Carte de Byres de 1776
Bayayara	Byera River
Cannonery	Point Calonery
le Ouarouarou	Warrarrow Bay
le Rabaqua	Rabaca
le Ribicy	Ribishi Bay
Niabou	Bayabou
Ouassigany	Kingstown <i>anciennement</i> Ouashegunny
Ouchelabou	Walilabou
Ouya	Owia Bay
Pointe Ouriguira	Warigara
Port de Boucama	Buccamont <i>ou</i> Queen's Bay
Port de Cariacoua	Caliaqua
Port de Layou	Layou <i>ou</i> Ruthland Bay

Tableau 2 : Rapprochement des toponymes indigènes de Bellin et de Byres

John Byres commença un levé topographique de Saint-Vincent en 1763 et publia les résultats en 1776 sur la carte intitulé « Plan of the Island of St Vincent » (Byres, *Plan*). Treize des dix-neuf toponymes qui figurent dans le Tableau 1, figurent également dans la carte de Byres mais comme le Tableau 2 ci-dessus le démontre, plusieurs de ces toponymes furent transformés sur le plan orthographique bien qu'il soit encore possible de les rapprocher sur le plan phonologique.

Quelques remarques préliminaires s'imposent. Les cas de Ouassigany, de (Port de) Boucama et de Layou qui sont juxtaposés à des toponymes alternatifs témoignent déjà de l'instabilité des toponymes indigènes au contact des désignations imposées par les Anglais. Le lieu identifié comme (Port de) Toilirocou sur la carte de Bellin porte le nom de Chateaubelair sur celle de Byres. Ce toponyme fut sans doute donné par les Français de par sa sonorité. Richmond, nom dérivé du vieux français pour *strong hill* fut manifestement transplanté de

l'Angleterre où il désigne une localité dans le Yorkshire du Nord depuis environ 1100 (Mills 389). Par ailleurs, il est probable qu'à cette époque, deux noms indigènes furent en usage pour désigner le même lieu. En effet, il semblerait que les toponymes de Mataligua et de Maymaouly que l'on trouve sur la carte de Bellin désignent respectivement les localités de Yarbua et de Warranarou relevées par Byres. D'ailleurs, sur la carte de Byres, cette dernière localité est aussi désignée comme Imarrarou.

Douglas Taylor, une autorité sur la langue des Carib insulaires, a proposé en 1956 une étude sur les toponymes indigènes de Saint-Vincent, étude qui a une forte orientation sémantique. Il s'est heurté à plusieurs difficultés d'ordre matériel qui ne lui ont pas permis d'affirmer les sens des toponymes qu'il supposait provenir du carib. Dans le Tableau 3, nous présentons les sens des toponymes pour lesquels Taylor (« Names ») exprime un haut niveau de confiance.

Toponyme	Dérivé du carib	Signification du mot carib
Owia	Aóya	<i>guardian</i> 'gardien'
Barrouallie	baraua ou baru-gua	<i>sea</i> 'mer'
Calliaqua	állíagoüa	habiter
Washaguany	aouachágouni	réjouissance ou joie
Caraw	Caraw	<i>grass</i> 'herbe'
Byeira, Bayira, ou Bayarawa	/baiáuara/	<i>athwart</i> 'en travers de'
Petit ou Grand Ballien	/baliě/	nom d'une herbe pour combattre de la fièvre
Point Tarraty ou Tarratee	tára tárati	<i>dry ravine</i> 'ravine sèche' ou <i>rugged</i> 'accidenté'
Troumaka	/tu'maka/ [7]	<i>hide</i> 'peau d'une bête'

Tableau 3 : Sémantique des toponymes indigènes (adapté de D. Taylor, « Names »)

L'orthographe européanisée des toponymes indigènes et les transformations orthographiques que ces noms ont subies à travers les temps (Bayayara ~ Byera ; Cariacoua ~ Caliaqua ; Ribicy ~ Ribishi) sont, en partie, dues au caractère oral de la langue des Carib, ce qui amena les Européens à inscrire les toponymes à l'oreille. Le dictionnaire français / carib et la grammaire du carib rédigés par le missionnaire français, le Père Raymond Breton (*Grammaire ; Dictionnaire*), sont les premiers écrits dont nous disposons de la langue des Carib insulaires. Rédigés dans l'optique de christianiser ces « sauvages », ces ouvrages révèlent un missionnaire qui se fia à son intuition et à sa perception pour transcrire les données. Les choix orthographiques faits par les Anglais sont la preuve qu'ils n'estimèrent pas nécessaire de rester fidèle aux consonances des noms indigènes. À la décharge des cartographes toutefois, les orthographes du français et de l'anglais étaient encore instables au dix-huitième siècle, comme pourraient en témoigner, par ailleurs, les variantes Camden et Campden dans le contexte anglais ou Riveau et Rivau dans le contexte français.

Toutefois, cette carte, qui servit pour la vente aux enchères des parcelles auprès des Britanniques fait état de plusieurs autres noms indigènes qui ne figurent pas sur la carte de Jacques-

Nicolas Bellin. Elle montre l'île de Saint-Vincent découpée d'après les acquisitions complétées de numéros pour indiquer à quel individu chaque parcelle fut associée (Figures 1, 2, 3). Les notes explicatives qui accompagnent la carte de Byres (Byres, *Références*) désignent les noms des acheteurs ou acquéreurs. D'après ce livret, les localités nommées Warrawarrou Valley, Ribishi et Cubaimairou furent « granted ... to the Charibbs » 'octroyées aux Carib'. Certes, cette formule vante la générosité des Britanniques envers les Carib mais il n'en demeure pas moins qu'elle est effrontément trompeuse puisque les Britanniques, envahisseurs, n'avaient pas à l'époque plus droit sur territoire que les Carib.

Les parcelles portant les numéros 57 et 80 (surlignées en jaune dans la Figure 1) furent attribuées à Wynne. Cet individu est commémoré à Saint-Vincent car l'on trouve encore sur la carte une localité nommée Mount Wynne qui abrite une plage que les Vincentiens affectionnent. Il s'agit, sans doute, de Robert Wynne qui fut membre de la commission nommée par le roi d'Angleterre en mai 1765 pour concéder les terres des colonies nouvellement acquises (Dauxion Lavaysse 25).

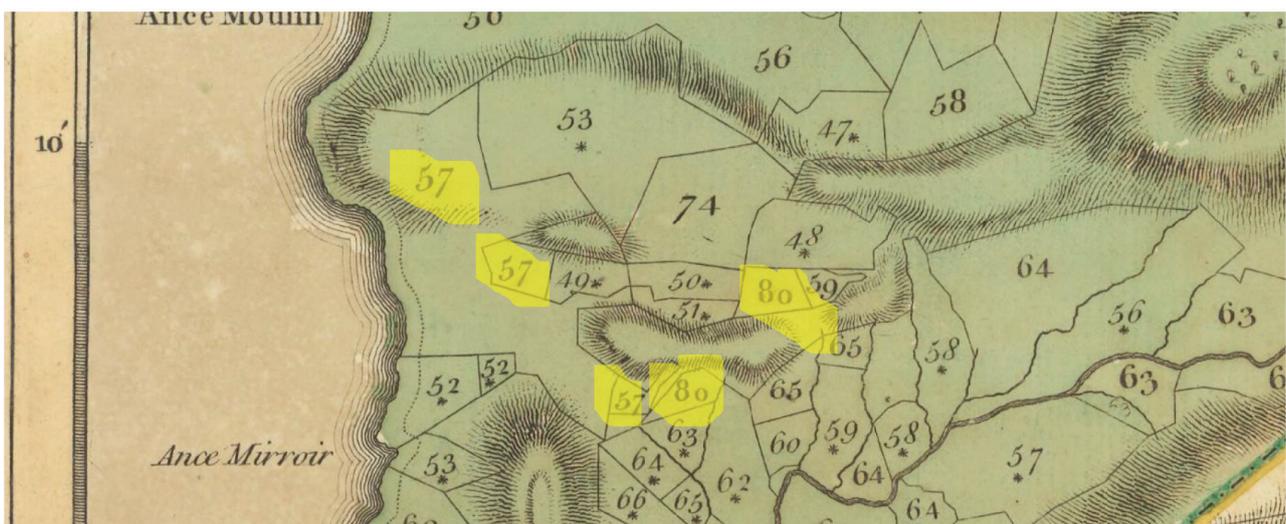


Figure 1 : Les parcelles acquises par Wynne

Le président de ladite commission fut Sir William Young qui, quant à lui, acquit les parcelles 98 (en bleu dans la Figure 2), et 131 (en bleu dans la Figure 3), ainsi que l'île dénommée Young's Island qui se trouve au sud de la Baie de Calliaqua (également en bleu dans la Figure 3). Ottley acquit la parcelle correspondant au numéro 100 (en rose dans la Figure 2). Il s'agit probablement de Drewry Ottley qui fut membre du conseil royal. Cet individu a également laissé son empreinte sur le paysage vincentien : le toponyme Ottley Hall qui se trouve encore autour de cet emplacement.

Le destin de Sir William Young et celui des Carib sont fortement entremêlés. À la suite de la cession des îles à la Grande Bretagne en 1763, Sir William Young engagea l'artiste italien, Agostino Brunias, pour peindre des scènes idylliques des îles dans l'intention d'y attirer des colons britanniques. Curieusement, une des tableaux les plus connus de Brunias est celui qui dépeint Chatoyer, chef du groupe que les Anglais nommèrent les « Black Charaibes » en compagnie de cinq femmes. [8] Les travaux de Honychurch, de Bagneris (26) ou encore ceux de Murphy (109 ; 169), parmi d'autres, nous informent sur cet entrelacement tissé entre Young

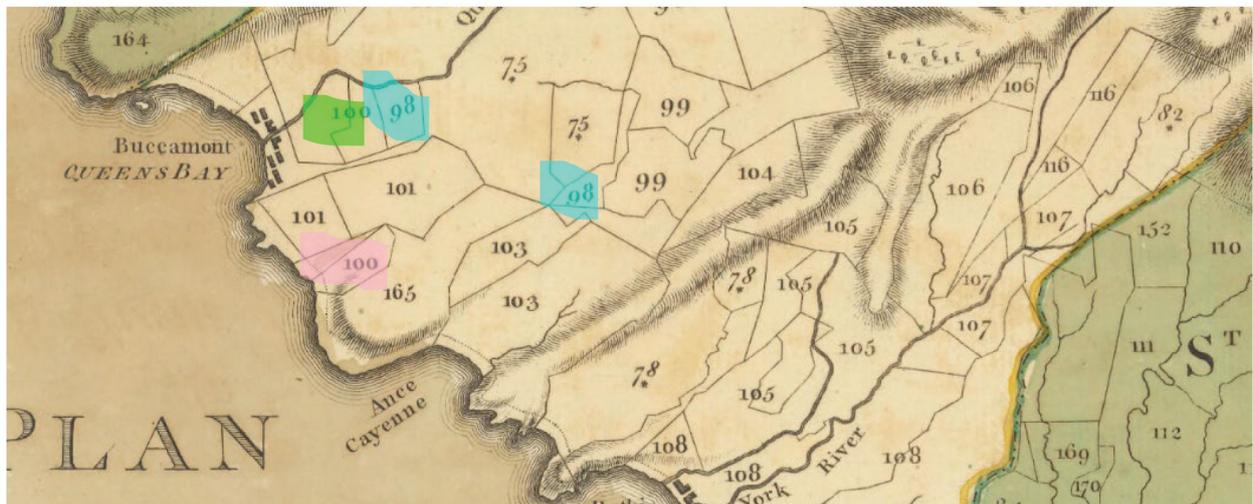


Figure 2 : Les parcelles acquises par Sir William Young et Drewry Ottley

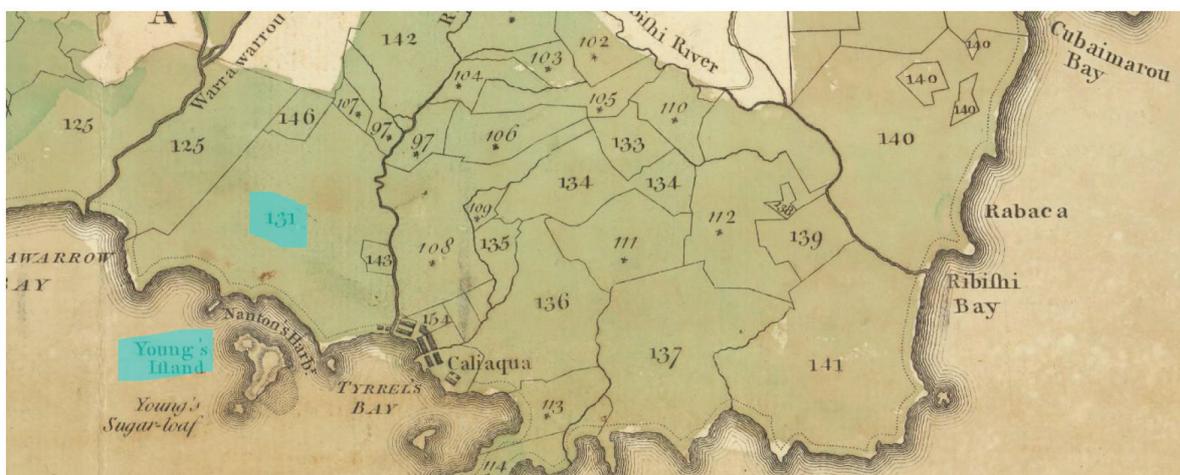


Figure 3 : Young's Island et la parcelle numéro 131 attribuée à Sir William Young

et Chatoyer. Honychurch, pour sa part, soutient que Brunias était le peintre attiré de Chatoyer au même titre qu'il l'était pour Sir William Young et pour d'autres élites britanniques.

Par contraste, la carte de Bequia (Becouya) également levée en 1763 (Le Rouge et Jefferys) affiche quasi-exclusivement des toponymes à la française. À titre d'illustration, nous pouvons citer Pointe Brulée et plusieurs noms combinés avec le terme générique Ance comme Grande Ance, Ance de la Coupe, Ance Fauvelle, Ance Grand Ravine. Cette prolifération de toponymes à consonance française serait le témoignage de l'appropriation, ou du moins, la présence importante des Français sur l'île. Les Grenadines n'étaient pas habitées par les Carib. En 1596, Kemys, Lieutenant de Walter Raleigh, et son équipe constatèrent que ces îles « The Granadas » (Kemys E.2) n'étaient pas habitées. Elles restèrent longtemps des zones de passage. Selon Finneran qui renvoie ses lecteurs à Price, les Carib se rendaient sur Bequia afin d'obtenir du bois pour la construction de leurs canoës (707). [9] Toutefois, Bequia fit l'objet de découpage en parcelles en vue de la mise en vente également. Byres fut également chargé de cette tâche. Sur ladite carte, il y a un seul toponyme à consonance incontestablement anglaise à savoir Admiralty qui est aussi dénommé North Baye (sic). Le toponyme Ance Hyby qui figure sur cette carte représente pour nous un mystère : l'origine et l'interprétation du toponyme demeurent encore inconnues. Notre recherche ne nous a pas permis de lier ce nom ni à un terme générique ni à un personnage ayant joué un rôle dans l'histoire des îles, contrairement aux cas des toponymes Port Elizabeth et Princess Margaret Beach sur les cartes contemporaines de Bequia qui commémorent des membres de la famille royale britannique. Au fil du temps, le toponyme de Hyby fut transformé en Hebe Bay. Cette localité est aujourd'hui associée à Hope Bay. On ne dénombre que deux toponymes qui pourraient rappeler qu'on est dans un lieu autrefois fréquenté par des Carib. Le toponyme de Ance Charib, désignant une localité située entre Pointe au Diable et Ance Babie sur la côte nord-est, est l'un des indices de cette réalité. Ensuite, à deux pas au nord de ce lieu se trouve Salabia Bay.

On peut supposer qu'il s'agit d'un nom indigène si on l'associe à un toponyme identique de la Dominique, autre bastion de la nation Carib. En effet, le dictionnaire géographique de Cruttwell fait mention d'une baie du même nom à la Dominique. Aujourd'hui orthographié Salybia, ce village constitue le centre administratif et un haut lieu du Kalinago Territory (Territoire kalinago) de la Dominique.

3. Transformation de la toponymie de Saint-Vincent et stratégies d'occupation

La Section 2 nous a permis de prendre connaissance des toponymes indigènes à partir du dix-huitième siècle avant la cession de Saint-Vincent à la Grande Bretagne. Dans cette section, nous nous intéresserons plus particulièrement aux transformations que le paysage toponymique a subies. Sur l'ensemble des 26 toponymes qui figurent sur la carte publiée par Bellin en 1764, 19 sont des toponymes indigènes ou hybrides. Ils représentent 73% contre 27% de noms à consonance française. Aucun toponyme anglais ne paraît sur cette carte, mais l'absence de noms anglais ne signifie pas nécessairement qu'aucun toponyme anglais n'était en usage sur l'île. À nos yeux, la carte reflète l'importance donnée à la langue française par un cartographe français qui fut avisé des hostilités entre les Français et les Anglais et de leur lutte pour l'acquisition des terres fertiles des îles. Par ailleurs, nous savons que Bellin, n'ayant jamais voyagé (Garant 1973), se contenta des informations des navigateurs qui connaissaient les Amériques. L'attitude des Anglais semblait être tout autre. En 1763, les nouveaux acquéreurs de l'île ne donnèrent pas priorité au remplacement des toponymes français, probablement parce qu'à cette époque ils ne s'installèrent pas durablement sur l'île. Il en résulta une relative profusion de toponymes français, laissés comme la trace de leur présence prolongée des Français et de leur contact intense avec les Carib avant la cession du territoire à la couronne britannique. La carte de Byres était déjà en préparation à cette même époque, même si elle ne fut rendue publique qu'en 1776. Face au nombre important de toponymes anglais sur cette carte on peut supposer qu'ils préexistaient à la publication de la carte de Bellin

mais qu'en les inscrivant sur une carte qui devait servir de référence pour la vente aux enchères des parcelles, les noms anglais s'officialisèrent.

Sur la carte de Byres, on dénombre 49 toponymes indigènes contre 18 à consonance anglaise et 15 à consonance française, soit un total de 82 toponymes. Le Tableau 4 donne en pourcentage la répartition de ces 82 toponymes : soit 60% de toponymes indigènes ; 18% de toponymes français et 22% de toponymes anglais. Ce décompte diffère quelque peu de celui fait par Bingham Wesche dû à des différences méthodologiques. Bingham Wesche compte 101 toponymes, là où nous faisons état de 82 noms car elle compte double les toponymes spécifiques quand ils sont associés à différents termes génériques même quand ces localités se touchent. Ainsi, Gagarawau Point et Gagarawau Bay, qui sont adjacents, sont comptés comme deux toponymes. Il en va de même pour Comarity River et Comarity Bay. Bingham Wesche appelle ces cas des « duplicatas » 'répliques'. Rabaca, qui désigne deux lieux distincts – l'un sur la partie nord de la côte est et l'autre dans la partie sud sur la côte est – porte le nombre des toponymes à 101, dont, selon Bingham Wesche, 62 noms « amérindiens », 15 français, 21 anglais et trois « autres » (83). L'auteur n'explique ni n'illustre ce qu'elle entend par « autre ». Pour notre part, nous comptons les répliques séparément uniquement s'il ne s'agit pas d'éléments qui se distinguent par les noms génériques. Ainsi, nous comptons Layou indépendamment de Layou River, mais Kirebaqua River et Kirebaqua Point ne sont pas comptabilisés double puisque ces deux localités sont adjacentes l'une à l'autre. De plus, sur le plan formel les toponymes se distinguent uniquement par les éléments génériques qui leur sont associés : River et Point. En dépit de nos démarches distinctes, nos proportions sont comparables puisque, chez Bingham Wesche, nous obtenons une répartition respectivement de 61,4%, 14,9% et 21,8% pour les toponymes indigènes, français et anglais là où nous avons obtenu 60%, 18% et 22%. Sur une des cartes les plus récentes publiée dans *Ins & Outs of Saint Vincent and the Grenadines* (SVGHTA) on trouve 90 toponymes à consonance anglaise ; 20 à consonance français et indigène chacune,

soit 69,2% ; 15,4% ; 15,4%. On observe une augmentation significative pour les toponymes anglais, une relative stabilité pour les toponymes français et une baisse significative de la proportion des noms de lieux indigènes au cours de l'histoire.

Répartition des toponymes en pourcentage			
Langue	Carte de 1764	Carte de 1773	Carte du 21 ^{ème} siècle
Indigène	73	60	15,4
Française	27	18	15,4
Anglaise	0	22	69,5

Tableau 4 : Évolution des toponymes indigènes, français et anglais à Saint-Vincent

La répartition géographique des toponymes nous interpelle : les toponymes français se concentrèrent sur la partie ouest (ou sous le vent), les toponymes anglais particulièrement dans le sud et les toponymes indigènes massivement localisables partout ailleurs avec une forte concentration dans le nord, « derrière » le volcan *La Soufrière* – comme on pourrait l'entendre dire à Saint-Vincent – et sur la côte est (ou au vent). Cette répartition reflète l'occupation du territoire par les différents groupes linguistiques telle qu'elle était observée durant les dix-septième et dix-huitième siècles. Les Français étaient clandestinement installés sur la côte sous le vent (C. Taylor 47) en dépit du décret de 1700 interdisant aux forces anglaises comme aux forces françaises d'occuper Saint-Vincent et la Dominique (Dessalles 28). Cet acte déboucha sur la séparation de l'île en deux par une frontière connue sous le nom de « barre de l'isle » (Hulme 226 ; 243). En 1719 des colons français arrivèrent de la Martinique avec des esclaves (Shephard 23 ; Duncan 3) suivis des Anglais trois ans plus tard quand George I, roi d'Angleterre octroya l'île au Duc de Montagu. La présence des Français s'ajoutant à la résistance des Carib contraignit les Anglais à abandonner leur projet d'installation (Shephard 25 ; C. Taylor 46).

Les Carib auraient envisagé de vendre l'île aux Français. C'est ce que laisse entendre la lettre de Monsieur Randot de 1727 qui fait état de la

ratification du traité du 3 décembre 1719 signé entre les Carib et les Français (Collection Moreau de Saint-Méry 934). D'après ce document, les Carib furent représentés par leurs « Grands capitaines et chefs » en les personnes de Grand Piarrot la Rochelle, Lemi Roy, Grand Pialis du Semchen, Petit François Dicque, La Garanne, Grand Louis, Classe, Phelypeaux, Milet, Godart et Baillardet, réunis dans leur « Grand Carbet » de Cariacoua. Les histoires des Français et des Carib devinrent à jamais entremêlées à partir de la signature de ce traité. Si en 1660 l'accord devait assurer que les Européens n'occupent ni Saint-Vincent ni la Dominique dans l'intention d'y établir des plantations, nous avons la certitude que l'engagement pris par les Carib en 1719 et ratifié en 1727 les obligea à accepter l'installation des Français à Saint-Vincent. En échange, les Carib souhaitèrent bénéficier de la protection française contre les « perfides nègres » et les « usurpateurs nègres ». D'après ce témoignage provenant des Français, les Noirs libres étaient les ennemis des Carib. Les Français devaient alors les protéger en échange de quoi les Carib leur vendraient l'île mais garderaient leurs carbets. Jean le Roux Chapelle, dit le Sieur Chapelle, se chargea de faire signer ce traité qui fut ratifié par Monsieur le Chevalier de Feuquière, Gouverneur Général des Îles du Vent. Pour donner de l'authenticité à cette opération qui était censée témoigner de la coopération entre les Carib et les Français, le Sieur Chapelle se fit appeler (s'octroya le dénominateur) « le Compère Chapelle ». Il lui fut attribué l'amour des Carib et la connaissance de leur langue : « non seulement sait la langue caraïbe, mais qu'il nous aime et a toujours fait du bien à tout la nation ». [10]

À l'issue du premier conflit ouvert entre les Carib et les Anglais qui débuta en 1769 et la signature du Traité de Paix en 1773, les clauses de celui-ci cantonnèrent les Carib à moins de la moitié nord-est de Saint-Vincent à deux pas du volcan actif. L'occupation par les Anglais s'intensifia. Le découpage en parcelles et la mise en vente aux enchères des terres au sud de ces lignes de démarcation à partir de 1763 concrétise la volonté pressante de dénommer et, par-là, de contrôler ces nouvelles acquisitions terrestres.

La toponymie vincentienne subit les effets

des conflits et des jeux de pouvoir dans son orthographe et par les noms alternatifs. Les toponymes indigènes présentèrent une variété orthographique quand ils ne furent pas carrément remplacés par des noms à consonance anglaise. Dans plusieurs écrits historiques, y compris ceux de Nathaniel Uring, de Valentine Morris et de Charles Shephard on peut trouver Oya et Ouija pour Owia, Beakway et Becquia pour Bequia, Barouli et Barrowli pour Barrouallie, Bayabou pour Biabou et Rabaca pour Rabacca. On remarque dans ces écrits également que la préservation des toponymes indigènes fut menacée. Dans les écrits de Morris, Fort Sackville est un nom alternatif pour Owia ; Fort Guilford pourrait remplacer Rabacca, Fort Hillsborough est en concurrence avec Colonarie, Fort Dalrymple est utilisé à la place de Bayabou [11] et Princes Town ou Queen's Bay apparaît à côté de Barrouallie (Morris 446). Les toponymes doubles reflètent des conflits géopolitiques importants. La préoccupation majeure de Morris, nommé lieutenant-gouverneur en 1772, était d'asseoir le pouvoir britannique à Saint-Vincent en débarrassant l'île des « Charib », désignation que l'on trouve dans ce narratif. Sur une carte non signée parue en 1823, Suffolk Bay avait remplacé Troumaca Bay. Dans un nombre de cas restreint, la rivalité toponymique fut entre les toponymes français et les toponymes indigènes mais ces derniers semblent avoir pris le dessus. L'île de Bequia fut appelée Petite Martinique par les Français encore au dix-huitième siècle parce que comme sur l'île de la Martinique, au nord de Saint-Vincent et de Sainte-Lucie, les Français y répertorièrent bon nombre de serpents (Prévost 537).

Les six exemples soulignés dans le paragraphe précédent (Owia, Rabacca, Colonarie, Bayabou ou Biabou, Barrouallie et Troumaka) illustrent bien des instances où les toponymes indigènes l'emportent sur les noms de lieux européens, mais c'est la situation inverse qui est la plus répandue. Cubiamairou a perdu au profit de Stubbs, Kingstown a pris le dessus sur Washigunny ou Ouashegunny et Saint Vincent n'est symboliquement appelé louloumain ou Yurumein que par quelques personnes aujourd'hui. Et bien que certains toponymes indigènes perdurent, comme Bequia,

Canouan et Battowia (îles des Grenadines), ou encore Yambou, Ribishi, Layou et Wallibou sur l'île de Saint-Vincent, ils représentent un nombre d'occurrences réduit par rapport à la proportion des toponymes indigènes observée au seizième siècle et que nous avons présentée dans le Tableau 4. Ainsi, les noms de lieux de Saint-Vincent-et-les-Grenadines ne reflètent pas le melting-pot qui pourrait être utilisé pour qualifier son paysage social et ses habitants.

4. Toponymie comme reflet de l'entremêlement des cultures carib et européennes

Dans la Section 2, nous avons proposé une courte discussion sur le niveau de l'entremêlement linguistique reflété dans les toponymes figurant sur la carte de Bellin. Nous souhaiterions dans cette partie étudier les procédés qui ont résulté en des toponymes hybrides sur les trois cartes dont il est question ici. Nous postulons que ces noms de lieux hybrides témoignent des jeux de pouvoir et de contrôle sur le territoire. Tantôt les Carib ont laissé les traces de leur appropriation du territoire au regard des noms spécifiques qui perdurent sur le paysage toponymique, tantôt les noms hybrides mêlant les toponymes indigènes avec le français et l'anglais révèlent l'entremêlement de ces trois nations, et par là, les interdépendances et interrelations politiques et stratégiques. Les réflexions formulées ci-après engageront notre expertise en tant que linguiste.

En règle générale, un toponyme générique décrit (I) les caractéristiques naturelles hydrologiques, (II) les caractéristiques géomorphologiques, (III) des types d'établissements humains ou (IV) des types d'aménagements. Nous pouvons identifier ces termes génériques pour les noms de lieux vincentiens dans (I), (II), (III) et (IV). Sur les cartes qui constituent notre corpus, ces termes sont en anglais ou en français, selon la langue de travail du cartographe.

- (I) river 'rivière', pond 'étang', spring 'ruisseau', beach 'plage', falls 'cascade' ou 'chute'
- (II) bay 'baie', hill 'colline', bank 'flanc,

valley ou vale 'vallée', dale 'vallon', mount ou mountain 'mont' ou 'montagne', bluff 'promontoire', ridge 'arête', rock 'rocher', head ou point 'cap' ou 'pointe'

- (III) town 'ville', village 'village'
- (IV) park 'parc', pasture 'pâturage', farm 'ferme', wood 'bois', glebe 'glèbe'

Sur le plan formel, les cartes de Bellin et de Byres présentent des différences notables, quoique celles-ci ne sont pas étonnantes, compte tenu des langues pratiquées par les deux cartographes, le français chez Bellin, l'anglais chez Byres. La carte de Bellin affiche des toponymes qui suivent l'ordre des mots typiquement français avec le terme générique suivi du terme spécifique (constitué de l'élément indigène), parfois pivoté par l'article partitif. Sur celle de Byres nous observons des structures hybrides à la française et à l'anglaise. En effet, les formes de toponymes hybrides associant un terme spécifique indigène et un terme générique français ou anglais suivent tantôt la structure française (1a), tantôt la syntaxe anglaise (1b) si le terme générique est point ou river, mais uniquement la syntaxe anglaise (2) si le terme générique est bay ou bluff.

- (1) a. Point Terraty, Point Colony, Point Covalligi, R. Walilabo
b. Gagarawau Pt, Maboyaw Pt, Syrasery Point, De Volet Point, Camacaribou R., Wallibo River, Cubaimarou River
- (2) Comarity Bay, Warrarrow Bay, Ribishi Bay, Jambou Bluff

En revanche, sur la carte moderne (SVGHTA), seul le toponyme Point Espagnol – avec l'ordre déterminé suivi du déterminant combinant deux termes génériques – se distingue par sa syntaxe non anglaise. Parfois, on trouve la traduction anglaise Spanish Point. Tous les autres toponymes composés ou hybrides qu'ils associent éléments génériques non indigènes (Queen's Drive, Harmony Hall) éléments indigènes et anglais, éléments indigènes et français ou termes anglais et français suivent la structure suivante : terme spécifique suivi du terme générique (Troumaka Bay, Caratal Village, L'Anse Mahaut Bay). De Volet Point (en

1b), parfois présenté comme Duvalle Point est le toponyme utilisé pour ce qui figurait comme Point Covalligi (1a) au dix-huitième siècle. Gullick émet l'hypothèse que De Volet dérive de Covalligi. Ce postulat est difficilement tenable eu égard de l'évolution phonologique, car même si on admettait que l'effacement de la dernière syllabe -gi expliquerait la neutralisation de la pénultième syllabe -li en -le, on ne pourrait pas expliquer le changement phonologique de la première syllabe /ko/ en /dy/ pour résulter en

/dyvale/ 'Duvalle'. Cependant, Gullick n'exclut pas la possibilité que le toponyme ait été donné pour commémorer le rôle de résistant face aux forces britanniques au dix-huitième siècle (93). Duvalle (cf. aussi Du Vallet) était un des frères de Chatoyer (ou Chatoie) qui joua un rôle majeur sur les plans politiques et stratégiques dans la défense du territoire. Leurs noms figurent parmi les signataires du Traité de paix anglo-carib de 1773, les autres signataires étant Jean Baptiste, Matthieu et Boyordell, parmi d'autres. D'après Shephard, Duvalle avait son habitation dans le nord de l'île (85), ce qui correspond, effectivement, à cette localité. Ce terrain fut ensuite octroyé à Charles Thesiger, secrétaire de l'Amiral Bentinck (Foss 651 ; Shephard 189).

La syntaxe de Petit Bordel appelle à commentaire. Le toponyme parut pour la première fois sur la carte de Byres. On pourrait imaginer que les Français n'avaient pas encore eu l'occasion d'occuper cet espace ni d'y référer comme un point de repère. Sinon, ils auraient ressenti le besoin naturel de dénommer ce lieu. Le terme qualificatif, petit – ainsi que son contraire, grand – sont récurrents dans les toponymes en règle générale. Dans le contexte de Saint-Vincent-et-les-Grenadines on peut citer comme exemples Petit Saint-Vincent, Petit Martinique, Petit Baleine, Grand Baleine et Grand Sable. Aujourd'hui, Petit Bordel est un village de pêcheurs où l'on trouve des pétroglyphes comme témoignages de l'occupation du lieu par les Carib. Le toponyme est l'objet de maintes remarques de mauvais goût principalement parce que le regard des observateurs est nécessairement tourné vers la synchronie moderne. Dans le guide touristique de Patuelli et al. pourrait-on lire :

Des noms français sont restés accrochés au cap ou échoués dans les criques, tel celui de ce village que l'on trouve en remontant la côte ouest et qui laisse présumer que, du temps de la marine à voile, la vie n'était pas triste à Saint-Vincent. Le village s'appelle Petit Bordel et de bouche à oreille de flibustier, on devait s'en communiquer l'adresse. (79)

Poser que Bordel renvoie nécessairement au sens moderne de maison close comme semblent le faire ces auteurs c'est ignorer deux faits que nous détaillons ci-après. L'un des Carib signataires du Traité de paix anglo-carib de 1773 s'appella Boyordell. Si le village dénommé Du Volet rend hommage, comme nous le pensons, à Duvalle, autre signataire du même traité il n'est pas irraisonnable de présupposer que la mémoire de Boyordell puisse être célébrée par le toponyme Bordel. La présence à Petit Bordel de quelques-uns des pétroglyphes les plus remarquables à Saint-Vincent, en sus du fait que ceux-ci, par leurs formes et leurs types d'incisions, semblent être créés par les Carib insulaires – et pas par les habitants qui les auraient précédés – nous confortent dans l'idée qu'il existe un lien probable entre Bordel et Boyordell.

La seconde observation concerne la tendance de tout individu à se fier à sa perception pour interpréter des faits nouveaux, y compris des sons nouveaux. Il nous semble raisonnable d'avancer une seconde hypothèse sur l'origine du toponyme Petit Bordel basée sur l'idée que les Anglais auraient fait des choix orthographiques qui ont provoqué une confusion lexicosémantique. En effet, il n'est pas absurde de supposer qu'en entendant le toponyme Bourdelle – une localité répertoriée à la Guadeloupe déjà au dix-huitième siècle, plus précisément sous la forme d'Anse Bourdelle – les Anglais auraient neutralisé la voyelle /u:/ de la première syllabe en /ɔ:/ . En plus du fait que Bourdelle est également un anthroponyme relativement connu, des localités telles que Grande Anse et Petite Anse sont répertoriées dans plusieurs territoires contrôlés par la France. Cela laisse supposer que le toponyme Petit Bordel ou ses variantes phonétiques permettaient aux

Français de conserver le souvenir d'une localité qu'ils avaient précédemment affectonnée.

Conclusion

Dans cette étude, nous nous sommes employé à traiter de la place qu'occupent les toponymes indigènes sur la carte de Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Nous avons vu qu'en dehors des noms des îles de Bequia, Canouan qui font partie de la trentaine d'îles et de rochers composant les Grenadines la part réservée aux toponymes indigènes est relativement exiguë. Cet état de fait doit être analysé à la lumière des structures historiques d'habitation et d'établissement des Carib. N'ayant pas investi ces territoires et, de ce fait, ne nécessitant pas de se repérer dans ces îles, il est possible que les Carib n'eussent pas de motifs pour dénommer cet espace. Par contraste, sur l'île de Saint-Vincent il existe encore un éventail de toponymes indigènes qui est le vestige non seulement de la forte présence des Carib jusqu'à la fin du dix-huitième siècle mais aussi de leur domination politique, de leur contrôle de l'espace et de leur relation avec leur milieu de vie.

Nous avons adopté une approche mettant en perspective le caractère entrelacé des peuples qui cohabitèrent sur le territoire. Cette approche a permis de mieux saisir les imbrications de différentes strates de pouvoir et de rivalité pour le contrôle de l'île. Dans leurs relations avec les Carib, les Anglais, et avant eux les Français, prirent connaissance des noms des lieux et les adoptèrent. Fut-ce malgré eux ? Fut-ce tant bien que mal ? Quoi qu'il en soit, on ne peut pas imaginer que celui qui ne pratique pas une langue donnée puisse dénommer une entité en faisant appel à ce système linguistique inconnu. Mais il peut remplacer le nom d'une entité – en l'occurrence un toponyme – par mépris. Ou bien il peut le déformer ou le transformer en y mêlant son propre répertoire verbal, ses habitudes langagières et la perception qu'il a de l'espace et de ceux qui l'habitent. Nous avons démontré que le renversement dans la répartition des toponymes indigènes et européens est en lien avec les relations de pouvoir qui furent en jeu durant la conquête européenne. Le frein à la création des toponymes indigènes survint

à partir de la cession de Saint-Vincent à la couronne britannique. Les interrelations entre les Carib et les Européens avant cette période ont assuré une transmission orale des toponymes indigènes, transmission que les Européens ont fini par mettre par écrit pour certains endroits mais qu'ils ont choisi d'ignorer ailleurs au profit de toponymes commémorant leurs propres réalités.

Notes de fin

[1] Nous renvoyons le lecteur aux travaux de Kleiber (« Noms propres » ; *Problèmes de référence* ; par ex.), Gary-Prieur ; Leroy ; parmi d'autres, qui discutent amplement des noms propres.

[2] Grâce aux travaux de Douglas Taylor (*Languages*), nous savons aujourd'hui que la langue des Carib insulaires que Breton nomma carib, était, en définitive, une langue à base lexicale carib (ou karina) mais qui comportait des morphèmes grammaticaux de l'arawak (ou lokono) (D. Taylor, *Languages* 15 ; 27). Taylor s'emploie à démontrer que la langue des hommes carib était diglossique ou partiellement bi-lexicale plutôt que bilingue. Cet argument vient contrer l'idée généralement acceptée depuis la parution du dictionnaire de Breton (*Dictionnaire*) selon laquelle la dualité de la langue des hommes et des femmes carib était due au fait que les hommes carib avaient exterminé les hommes arawak et usurpé leurs femmes et enfants. Les femmes arawak auraient alors préservé leur langue d'héritage.

[3] On trouve les noms de Charaïbes et Caraïbes dans les textes historiques en français et parfois en anglais. Ce peuple était plus régulièrement en contact avec les Français qui s'étaient clandestinement installés sur l'île de Saint-Vincent et qui engageant des échanges avec eux. Nous avons choisi le dénominateur de Carib dans cet article suivant l'usage qu'il est fait à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, îles anglophones.

[4] Démontrer l'étymologie de Tobago n'est pas chose aisée, même si nous supposons qu'il s'agisse d'un dérivé de tobacco. En effet, le lien phonologique entre les deux termes semble être évident, d'abord puisque les phonèmes /k/ et /g/ sont des variantes libres dans de nombreuses langues, y compris en carib, en taino et en espagnol. Ensuite, ces allophones sont précédés de voyelles de longueurs différentes : la voyelle courte /æ/ devant /k/ et la diphtongue /eɪ/ devant /g/. Ernst (1889, 138) suppose qu'au moment du contact entre les hommes de Christophe Colomb et les habitants de « Hayti » (Hispaniola) en 1492, le mot « dattupuku » était employé par les natifs pour renvoyer aux rouleaux de feuilles séchées qu'ils fumaient. Les Européens, remarque Ernst, auraient perçu « tapuku » à la place, une forme aphérisée de « dattupuku ». La similarité phonologique entre les occlusives bilabiales /p/ et /b/, d'une part, et entre les occlusives palatales /k/ et /g/, d'autre part, renforcent la confusion. Il est regrettable qu'Ernst ne dise rien sur le mot utilisé par les indigènes au XVI^e siècle, mais qu'il ait préféré fonder son hypothèse sur

le lexique de l'arawak moderne (140).

[5] Sur la carte de Jalil Sued-Badillo, on trouve Haiti / Quiqueya tandis que Breton donne Aïtij comme le nom qu'ils ont entendu venant des « sauvages » (Breton, *Dictionnaire* 204).

[6] Nous avons très peu de données sur la présence des Néerlandais à Saint-Vincent. De Forest parle de deux Néerlandais qu'ils y rencontrèrent en 1628. Ces deux hommes furent les seuls survivants des heurts avec les Carib au large de la Grenade. Au moment des heurts, ils se trouvaient sur le sloop du navigateur Jan van Ryen qui avait pour dessein d'établir une colonie probablement à « Wyapoko » (de Forest 60) en Guyane mais qui a dû l'abandonner en raison de la résistance des Carib en Guyane (61).

[7] D. Taylor ne rejette pas l'idée que ceci dérive de trou macaque en français créolisé (Taylor, « Names » 108). Pour que cette hypothèse confirmée, il s'avérera nécessaire de savoir si les singes étaient indigènes à Saint-Vincent.

[8] Ce tableau et plusieurs autres de d'Agostino Brunias sont disponibles sur le site de *Wikimedia Commons*. URL : https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Agostino_Brunias.

[9] Aujourd'hui encore, Bequia jouit d'une renommée internationale en matière de construction de bateaux et de modèles miniatures de bateaux.

[10] Pour des interprétations alternatives de cet épisode relatif aux relations Français – Carib, ainsi que pour des détails sur les événements qui mènent à, et découlent de, ce traité, voir Shephard (23) ; Lafleur (114) ; C. Taylor (43) ; Murphy (44) ; parmi d'autres.

[11] Les quatre emplacements fortifiés sur l'île de Saint-Vincent portent les noms de Guilford, Sackville Hilsborough, et Dalrymple. Hilsborough fut secrétaire de guerre et Dalrymple fut général de division à Saint-Vincent durant les périodes des conflits avec les Caribs. Sackville et Guilford commémorent probablement des membres illustres des familles de noblesse ou bien des localités en Grande Bretagne.

Références

“Agostino Brunias.” *Wikimedia Commons*, 1 Jun. 2021. [En ligne]. Consulté le 24 juin 2022.

Anderson, Tempest, John S. Flett et T.M. McDonald. “Report on the Eruptions of the Soufrière, in St Vincent, in 1902, and on a Visit to Montagne Pelée, in Martinique. Part I.” *Philosophical Transactions of the Royal Society of London. Series A. Containing Papers of a Mathematical or Physical Character*, vol. 200, 1903, pp. 353-553.

Bagneris, Mia L. *Colouring the Caribbean: Race and the Art of Agostino Brunias*. Manchester UP, 2018.

Bellin, Jacques-Nicolas. *Le petit atlas maritime, recueil de cartes et plans des quatre parties du monde. En cinq volumes. Vol. 1 Amérique Méridionale et*

Isles Antilles. Par ordre de M. le duc de Choiseul Colonel Général des Suisses et Grisons Ministre de la Guerre et de la Marine. S. Bellin Ingénieur de la Marine, 1764. [En ligne]. Consulté le 31 mai 2022.

Bingham Wesche, Marjorie. “Place Names as a Reflection of Cultural Chance: An Example from the Lesser Antilles.” *Caribbean Studies*, vol. 12, no. 2, 1972, pp. 74-98.

Blaeus, Joan. *The Greatest and Finest Atlas ever Published*. Taschen, [1665] 2005.

Bonne, Rigobert et Nicolas Desmarest. *Atlas encyclopédique contenant la géographie ancienne et quelques cartes sur la géographie du Moyen Âge, la géographie moderne et les cartes relatives à la géographie physique*. Hôtel de Thou, 1788.

Breton, Le Père Raymond. *Grammaire caraïbe*. Gilles Bouquet, 1667.

---. *Dictionnaire Caraïbe-François. Meslé de Quantité de Remarques Historiques Pour l'Éclaircissement de la Langue*. Gilles Bouquet, 1665. [Facsimilé éd.: Leipzig 1892].

Byres, John. *Plan of the Island of St Vincent laid down by actual survey under the direction of the Honorable the Commissioners for the sale of lands in the Ceded Islands by John Byres, Chief Surveyor 1776, 1776*. [En ligne]. Consulté le 23 juin 2022.

---. *References to the Plan of the Island of St Vincent, as Surveyed from the Year (sic) 1765 to 1773*. S. Hooper, 1776.

Cárdenas, Francisco de. *Colección de Documentos Inéditos Relativos al Descubrimiento, Conquista y Organización de las Antiguas Posesiones Españolas de Ultramar Tomo 5, De Los Documentos Legislativos*. imp. de la Real Casa, 1890. [En ligne]. Consulté le 30 mai 2022.

Collection Moreau de Saint-Méry. « Copie du traité passé avec les Caraïbes le 3 décembre 1719 » et « Traités passés avec les Caraïbes et renouvelés en 1727 par Jean LeRoux-Chapelle. » COL F3 Moreau de Saint-Méry, 8 Vol. 934 du 7 septembre 1727, 1727.

Cruttwell, Clement. *The New Universal Gazetteer; or, Geographical Dictionary, vol. 3*. G.G. & J. Robinson etc., 1798.

Dauxion Lavaysse, Jean-François. *Voyage aux îles de Trinidad, de Tabago, de la Marguerite, et dans diverses parties de Venezuela dans l'Amérique méridionale, vol. 2*. F. Schoëll, 1813.

Dauzat, Albert. *Les noms de personnes : origines et évolution*. Librairie Delagrave, 1946.

De Forest, Emily Johnston [ou Mrs Robert W. de Forest]. *A Walloon Family in America: Lockwood de Forest and his Forbears 1500-1848 Together with a Voyage to Guyana Being the Journal of Jesse de Forest and His Colonists 1623-1625, vol. 1*, Houghton Mifflin Company, 1914.

Derrida, Jacques. *Le monolinguisme de l'autre ou la*

prothèse d'origine. Éditions Galilée, 1996.

- Dessalles. *Annales du Conseil souverain de la Martinique ou Tableau historique du gouvernement de cette colonie depuis son premier établissement jusqu'à nos jours auquel on a joint l'analyse raisonnée des loix qui y ont été publiées avec des réflexions sur l'utilité ou l'insuffisance de chacune de ces loix en particulier*. A. Bergerac & J. B. Puynesge, 1786. ANOM COL C8 A 92. P. 28.
- Du Tertre, R.P. Jean-Baptiste. *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*. Thomas Jolly, 1667-1671.
- Dugas, Jean-Yves. « La toponymie québécoise comme mode d'appropriation symbolique du territoire. » *Proceedings of the Meeting of the French Colonial Historical Society*, vol. 11, 1987, pp. 237-250, Web. Consulté le 26 mai 2022.
- Duncan, Ebenezer. *A Brief History of Saint Vincent with Studies in Citizenship*. St Vincent Reliance Printery, 1955.
- Ernst, Adolf. "On the Etymology of the Word Tobacco". *The American Anthropologist*, vol. A2, no. 2, 1889, pp. 133-142.
- Finneran, Niall. "'The Island of the Clouds': The Archaeology of Life on the Margins in a Small-Scale Caribbean Island Landscape, Bequia (St. Vincent Grenadines) ca. 1700–1900." *International Journal of Historical Archaeology*, vol. 22, no. 4, 2018, pp. 702-727.
- Foss, Edward. *Biographia Juridica: A Biographical Dictionary of the Judges of England from the Conquest to the Present Time 1066-1870*. John Murray, 1870.
- Garant, Jean-Marc. *Jacques-Nicolas Bellin (1703-1772), cartographe, hydrographe, ingénieur du ministère de la Marine : sa vie, son œuvre, sa valeur historique*. Thèse de Maîtrise : Montréal, 1873.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle. *Grammaire du nom propre*. PU de France, 1994.
- Geraldini, Alessandro. *Itinerarium ad regiones sub aequinoctiali plaga constitutas Alexandri Geraldini Amerini, Episcopi civitatis S. Dominici apud Indos Occidentale ... : opus antiquitates, ritus, mores, & religiones populorum, Aethiopiae, Africae, Atlantici oceani, Indicarumque regionum complectens*. Typis Guilelmi Facciotti, 1523 [1631].
- Gullick, Charles J.M.R. *Myths of a Minority: The Changing Traditions of the Vincentian Caribs*. Van Gorcum, 1985.
- Honychurch, Lennox. "Chatoyer's Artist: Agostino Brunias and the Depiction of St Vincent." *Journal of the Barbados Museum and Historical Society*, vol. 1, 2004, pp. 105-128.
- Hulme, Peter. *Colonial Encounters: Europe and the Native Caribbean, 1492-1797*. Routledge, 1986.
- Kemys, Lawrence. *A Relation of the Second Voyage to Guiana. Performed and written in the year 1596 by Lawrence Keymis, Gent*. Thomas Dawson, 1596.
- Kirby, Ian et Christopher I. Martin. *The Rise and Fall of the Black Caribs*. MS. St Vincent National Trust, St Vincent and the Grenadines, 1972.
- Kleiber, Georges. « Noms propres : dénomination et catégorisation. » *Langue française*, vol. 190, no. 2, 2016, pp. 29-44.
- . *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Klincksieck, 1981.
- Lafleur, Gérard. *Les Caraïbes des Petites Antilles*. Karthala, 1992.
- Le Rouge, Georges et Thomas Jefferys. *Bequia ou Becouya, la plus septentrionale des Granadilles levé en 1763*. Le Rouge, 1771. [En ligne]. Consulté le 31 mai 2022.
- Leroy, Sarah. *Le nom propre en français*. Ophrys, 2004.
- Mills, A. David. *A Dictionary of British Place Names*. Oxford UP, 2011, First edition revised.
- Morris, Valentine. *A Narrative of the Official Conduct of Valentine Morris, Late Captain General, Governor in Chief &c. &c. of the Island of St Vincent and its Dependencies*. J. Walter, 1787.
- Murphy, Tessa. *The Creole Archipelago: Race and Border in the Colonial Caribbean*. U of Pennsylvania P, 2021.
- Newton, Melanie J. "The Race Leapt at Sauteurs. Genocide, Narrative, and Indigenous Exile from the Caribbean Archipelago." *Caribbean Quarterly*, vol. 60, no. 2, 2014, pp. 5-28.
- Patuelli, Jacques. *Antilles, Caraïbes*. Édition Sun, 1982.
- Pelleprat, le Père Pierre. *Relation des missions des PP. de la Compagnie de Jesus dans les Isles, & dans la terre ferme de l'Amérique Meridionale. Divisee en deux parties : avec une introduction à la langue des Galibis Sauvages de la terre ferme de l'Amérique*. Chez Sebastien Cramoisy & Gabriel Cramoisy, 1655.
- Prévost, Antoine François. *Histoire générale des voyages, ou nouvelle collection de toutes les relations de voyages par mer et par terre, vol. 15*. Didot, 1759.
- Price, Neil. *Behind the Planter's Back: Lower Class Response to Marginality in Bequia Island, St. Vincent*. Macmillan, 1988.
- Puzey, Guy. "Renaming as Counter-Hegemony: The Cases of Noreg and Padania." *Names and Naming: P-people, Places, Perceptions and Power*, édité par Guy Puzey et Laura Kostanski, Multilingual Matters, 2016, pp. 165-184.
- Rostaing, Charles. *Les noms de lieux*. PU de France, Collection Que sais-je, 5ème édition, 1961.
- Sandnes, Berit. "Names and Language Contact." *The Oxford Handbook of Names and Naming*, édité par Carole Hough, Oxford UP, 2016, pp. 540-553.
- Sauer, Carl O. *The Early Spanish Main*. U of California P, 1966.

- Shephard, Charles. *An Historical Account of the Island of Saint Vincent*. Frank Cass, 1831.
- Spinelli, Joseph. *Land use and population in St Vincent 1763-1960: A Contribution to the Patterns of Economic and Demographic Change in a Small West Indian Island*. Thèse de doctorat, University of Florida, 1973, Web. Consulté le 30 mai 2022.
- Sued-Badillo, Jalil. *General History of the Caribbean, Vol. 1. Autochthonous Societies*. UNESCO et Palgrave Macmillan, 2003.
- SVGHTA. St Vincent and the Grenadines Hotel and Tourism Association. *Ins & Outs of St Vincent and the Grenadines*. Miller Publishing Company Limited, 2016.
- Taylor, Christopher. *The Black Carib Wars. Freedom, Survival, and the Making of the Garifuna*. UP of Mississippi, 2012.
- Taylor, Douglas. *Languages of the West Indies*. Johns Hopkins UP, 1977.
- . "Names on Saint Vincent." *De West-Indische Gids*, vol. 1, no. 2, 1956, pp. 106-110.
- Uring, Nathaniel. *A Relation of the Late Intended Settlement of the Islands of St Lucia and St Vincent in America: In Right of the Duke of Montagu, and Under His Grace's Direction and Orders, in the Year 1722*. J. Peele, 1725.

Biographie de l'auteur

Paula Prescod est Maître de conférences, HDR en Sciences du langage. Ses recherches s'inscrivent dans quatre domaines : la didactique des langues non premières, la linguistique descriptive des créoles, les études culturelles et littéraires de la zone antillaise et l'étude sociohistorique et culturelle des peuples indigènes de Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Dans ces domaines connexes, ses réflexions et ses publications touchent aux phénomènes d'hybridation linguistique et culturelle.